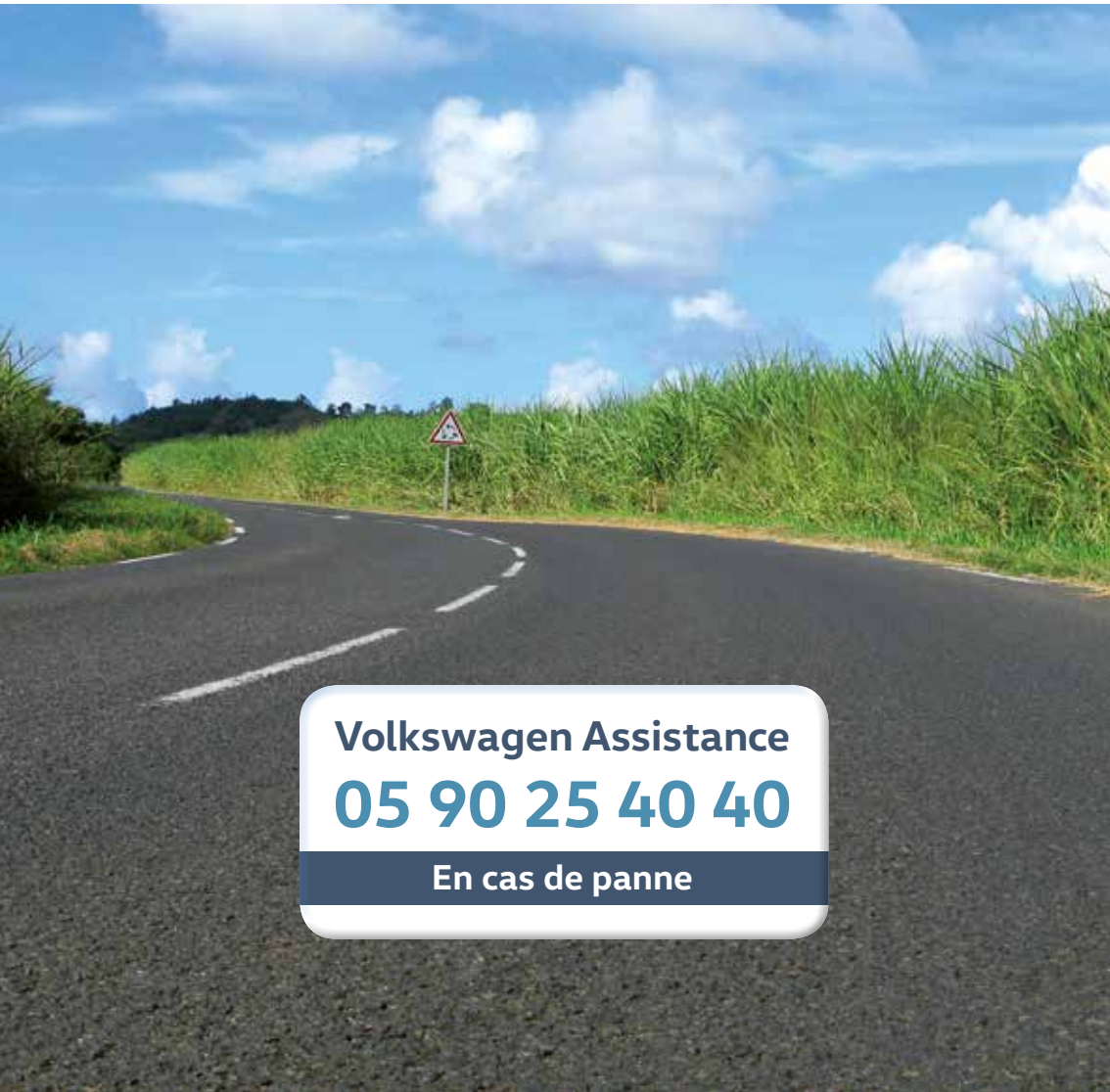




Où que vous soyez, nous y serons aussi.



Volkswagen Assistance

05 90 25 40 40

En cas de panne

L'assistance Volkswagen



Une double sécurité

La confiance que nous accordons à la qualité de nos produits est telle que nous souhaitons vous la garantir, en vous proposant, pour chaque véhicule neuf :

Une garantie :

- 2 ans pièces et main-d'œuvre
- 3 ans pour la peinture,
- 12 ans contre la corrosion.

Volkswagen Assistance :

C'est la garantie de bénéficier d'une assistance 24h/24, 7j/7 en cas de panne.

Composez le 05 90 25 40 40 et vous serez dépanné ou remorqué.

Vos services en cas de panne :

- Un dépannage sur place ou un remorquage vers le Réparateur Agréé GSA Volkswagen si un dépannage sur place n'est pas possible.
- Une solution de mobilité durant 5 jours.

Important :

Toutes les personnes qui voyagent à bord du véhicule à titre gratuit peuvent bénéficier de Volkswagen Assistance, ainsi que tous les acheteurs successifs.

Toutes les prestations d'assistance sont subordonnées à l'accord express et préalable de Volkswagen Assistance, seule habilitée à cet effet. Retrouvez l'ensemble des conditions et modalités de Volkswagen Assistance sur volkswagen.fr rubrique 'Volkswagen Assistance' ou renseignez-vous auprès du centre de contact client au 09 69 36 86 41 (appel non surtaxé) qui pourra vous envoyer les conditions générales sur simple demande. Conditions applicables à partir du 01/02/2012.

Comment bénéficier gratuitement de ces services en cas de panne ?

- Pendant la période de garantie, il suffit de respecter le plan d'entretien défini par le constructeur.
- Au-delà de la période de garantie, il est nécessaire qu'un 'Service Entretien' soit réalisé dans le réseau de Réparateurs Agréés Volkswagen au minimum tous les 12 mois ou 15 000 km (au premier des deux termes atteint).

Chaque 'Service Entretien' réalisé chez un Réparateur Agréé Volkswagen prolonge le droit à l'assistance jusqu'au prochain 'Service Entretien'.

Le cachet apposé sur le livret d'entretien par le Responsable d'Atelier et la facture de la révision justifient du droit à l'assistance.

Respecter le plan d'entretien prévu par le constructeur et l'effectuer dans le réseau Volkswagen est la garantie de bénéficier de l'assistance.

Si une panne survenait, vous bénéficiez de l'assistance Volkswagen en contactant le :

05 90 25 40 40

LE PETIT + : CONSEILS DE PRO

Comment remplir votre constat amiable ?

2 Précisez le lieu (en agglomération ou hors agglomération, parking, nom de la rue...).

5 S'il y a des témoins, inscrivez leurs noms et adresses. Précisez s'ils sont transportés ou pas.

6 7 8 Vérifiez que l'autre conducteur a lui aussi complété lisiblement ces 3 rubriques.

10 Soyez précis en indiquant par une croix l'emplacement exact du choc.

11 En l'absence de dégâts apparents, exprimez des réserves (ex. : sous réserve d'expertise).

6 Précisez le souscripteur du contrat d'assurance.

13 Faites soigneusement le croquis et signalez notamment la direction des véhicules, la signalisation au sol et l'ordre des chocs si plusieurs véhicules sont impliqués.

15 Après relecture, le constat doit être signé par les deux conducteurs. Ne signez pas le constat avant que l'autre conducteur ne l'ait lui-même entièrement complété.

CONSTAT AMIABLE D'ACCIDENT AUTOMOBILE Feuille 1/2

Date de l'accident : Mois : Localisation : Lieu : Réserve / autre signe : non / oui / non / oui

Déjà matérialisé sur véhicule A/B : oui / non / oui / non / oui / non / oui

Témoins / noms, adresses, etc. : non / oui / non / oui

VÉHICULE A		12. CIRCONSTANCES		VÉHICULE B	
11. Premier d'assurance / assuré / sous-assuré / co-assuré NOM : Prénoms : Adresse : Code postal : Pays : Tél. ou e-mail :		12. CIRCONSTANCES A Mettre une croix dans chacune des cases A/B selon pour préciser le croquis * en stationnement / à l'arrêt * sur un trottoir / sur un parking B * en stationnement / à l'arrêt * sur un trottoir / sur un parking * en stationnement / à l'arrêt * sur un trottoir / sur un parking * en stationnement / à l'arrêt * sur un trottoir / sur un parking		11. Premier d'assurance / assuré / sous-assuré / co-assuré NOM : Prénoms : Adresse : Code postal : Pays : Tél. ou e-mail :	
10. Société d'assurance N° de contrat : N° de carte verte : Agence ou bureau, ou courtier : Adresse : Tél. ou e-mail :		10. Société d'assurance N° de contrat : N° de carte verte : Agence ou bureau, ou courtier : Adresse : Tél. ou e-mail :		10. Société d'assurance N° de contrat : N° de carte verte : Agence ou bureau, ou courtier : Adresse : Tél. ou e-mail :	
9. Conducteur Nom : Prénoms : Date de naissance : Adresse : Tél. ou e-mail :		9. Conducteur Nom : Prénoms : Date de naissance : Adresse : Tél. ou e-mail :		9. Conducteur Nom : Prénoms : Date de naissance : Adresse : Tél. ou e-mail :	
8. Indiquer le point de choc Indiquez le point de choc sur le véhicule A par une flèche →		8. Indiquer le point de choc Indiquez le point de choc sur le véhicule B par une flèche →		8. Indiquer le point de choc Indiquez le point de choc sur le véhicule B par une flèche →	
7. Dégâts apparents Dégâts apparents sur véhicule A : oui / non / sous réserve d'expertise		7. Dégâts apparents Dégâts apparents sur véhicule B : oui / non / sous réserve d'expertise		7. Dégâts apparents Dégâts apparents sur véhicule B : oui / non / sous réserve d'expertise	
6. Mes observations		6. Mes observations		6. Mes observations	
Signature du conducteur A		Signature du conducteur B		Signature du conducteur B	

14 Mentionnez ici ce qui vous semble indispensable et qui n'a pu être évoqué ailleurs (désaccord avec l'autre conducteur, projection de votre véhicule sur un autre...).

Visitez notre site www.gsa-vw.com ainsi que notre page Facebook Volkswagen Guadeloupe et profitez de nos offres

Service après-vente GSA Volkswagen :

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 07 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30



Guadeloupe Services Automobiles

ZAC de Moudong - ZI Jarry - 97122 Baie-Mahault - 0590 25 11 11

ZAC des Pères Blancs - 97123 Baillif - 0590 86 51 58

Vous allez préférer Volkswagen.

www.facebook.com/volkswagenguadeloupe